

Un quart de greffes en moins en 2020



En 2020, 4 417 greffes d'organes ont été réalisées en France.

Archives Ouest-France

La baisse des greffes les plus urgentes a été moins forte. C'est logique. **« Au début de la pandémie, nous ne savions rien du virus et du risque pour les patients transplantés, d'autant qu'ils sont sous traitement immunosuppresseur »**, rappelle Emmanuelle Cortot-Boucher, directrice de l'Agence de la biomédecine. Au printemps 2020, seules les greffes de cœur, de foie et de poumon ont été maintenues. Les greffes rénales notamment, qui représentent 60 % des greffes totales, avaient été temporairement suspendues, à l'exception des greffes pédiatriques.

« Lors de la seconde vague, nous avons des éléments objectifs laissant penser qu'il n'y avait pas de surmortalité des patients transplantés par rapport à ceux en liste d'attente », souligne la directrice de l'agence, qui avait préconisé en septembre la poursuite de toutes les greffes.

Un bilan annuel altéré

Le bilan annuel reste altéré, avec de fortes disparités régionales, en fonction de la pression de l'épidémie de Covid-19. Mais même les greffes

priorisées ont subi une chute : 13 % de moins pour le cœur, 17 % pour le foie, 26 % pour le poumon.

Parallèlement, l'opposition de la population au don d'organes a progressé de quelques points, atteignant 33 %.

Seul point positif : « **La sécurité des greffes ne s'est pas abaissée. La fréquence des décès et complications dans le mois suivant est stable.** » Tout comme la mortalité dans la (longue) liste nationale d'attente. Sauf en fin d'année, et pour une cause encore mal définie, chez les personnes en attente de greffe hépatique.

Philippe RICHARD.